



Livret d'accueil des nouveaux Quevillais



VILLE DE
GRAND QUEVILLY

Edito

Bienvenue à Grand Quevilly

Nous avons réuni dans ce livret de présentation les informations pratiques concernant l'accès à nos différents services et structures. Nous espérons que ce document ainsi que la soirée d'accueil vous aideront à trouver rapidement vos marques au sein de notre ville et à vous y sentir bien.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions et vos demandes.

Bonne lecture et bienvenue à Grand Quevilly.

Nicolas Rouly
Maire



Sommaire

Edito	p.2
Sommaire	p.3
Les élus du conseil municipal	p.4
Se tenir informé	p.6
Démarches administratives	p.7
Participation citoyenne, conseils de quartier et budgets participatifs	p.8
Histoire de la ville	p.10

Petite enfance - p.12

Les crèches municipales	p.13
L'accueil occasionnel en crèche	p.14
Le Relais petite enfance	p.15
Graines d'avenir et tables à langer	p.16

Jeunesse - p.17

L'Accueil enfance famille	p.18
L'Accueil ludo-éducatif	p.19
Le centre de loisirs	p.20
Le Pass'âge	p.22
L'Espace ados	p.23
L'Espace jeunesse	p.24
La Structure information jeunesse	p.25
Quevilly études secondaires et supérieures ..	p.26
Le conseil des jeunes	p.28
Le conseil des ados citoyens	p.29
Quevilly jobs	p.30
Prévention jeunesse	p.31
Coordonnées des établissements scolaires ..	p.32

Culture, loisirs & sports - p.33

La médiathèque	p.34
La Maison des arts et l'Artothèque	p.36
Vie associative	p.38
Équipements sportifs	p.38
Quevilly loisirs	p.39
Les Balades Quevillaises	p.40
Des boîtes à livres	p.40
Les Espaces seniors	p.41
Le théâtre Charles-Dullin	p.42
Les autres lieux de culture et de loisirs	p.42

Solidarité - p.43

Action sociale et insertion - CCAS	p.44
Des actions de prévention	p.46
Une mutuelle pour tous	p.46
Maintien à domicile	p.47
Le Secours populaire et le Vestiaire	p.48

Cadre de vie - p.49

Une ville durable	p.50
Des actions citoyennes	p.52
Une ville amie des animaux	p.53
Déplacements à vélo	p.54
Commerces, marchés, foires à tout et entreprises	p.55
Prévention des risques	p.56
La réserve communale solidaire	p.57
Sécurité et prévention	p.58

Les élus du conseil municipal

Le Maire et ses adjoints



Nicolas Rouly, Maire

Il siège au conseil municipal de Grand Quevilly depuis 1995. Il a été élu maire en 2020.

Conseiller départemental du canton de Grand Quevilly et Petit-Couronne, il est également vice-président de la Métropole Rouen Normandie en charge des finances, des ressources humaines et de l'administration générale.



Roland Marut

1^{er} adjoint en charge de l'éducation



Carol Dubois

2^e adjointe en charge des solidarités



Essaïd Ezabouri

3^e adjoint en charge du commerce, du développement économique et de l'emploi



Barbara Guillemain

4^e adjointe en charge de la vie des quartiers et de la participation citoyenne



Lionel Rosay

5^e adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et du développement durable



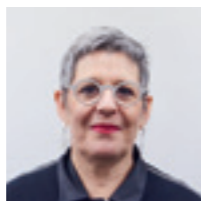
Corinne Maillet

6^e adjointe en charge de la jeunesse



Daniel Asse

7^e adjoint en charge de l'état civil



Christine Dunet

8^e adjointe en charge des finances et de l'égalité femmes/hommes



Karim Ternati

9^e adjoint en charge des risques industriels, de la sécurité civile et des bâtiments



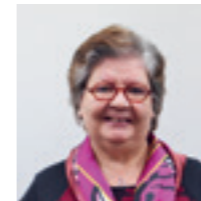
Christelle Féron

10^e adjointe en charge de la culture, des jumelages, des associations et des loisirs

Les conseillers municipaux délégués



Tacko Diallo
Conseillère municipale déléguée aux sports



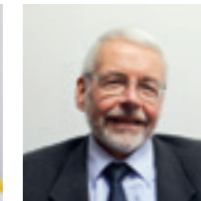
Isabelle Berenger
Conseillère municipale déléguée à l'action sociale



Loïc Segalen
Conseiller municipal délégué à l'environnement et la biodiversité



Sylvie Ridel
Conseillère municipale déléguée à la santé



Didier Bouteiller
Conseiller municipal délégué à l'inclusion et à l'accessibilité



Cécilia d'Astorg
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Les conseillers municipaux



Aurélie Lefrançois Et Taher



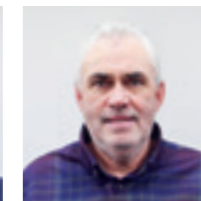
Jason Colleatte



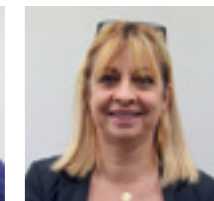
François Torreton



Aurélien Leroy



Alain Lanoe



Carole Arsène



Romuald Fontaine



Valérie Quinio



Françoise Decaux-Tougard



Anne Voranger



Philippe Lecompte



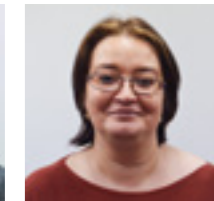
Bruno Prepoleski



Rachida Tlich



Loïc Dubreil



Marie-Louise Maille



Eve Froger



Stanislas Grysza



Patricia Legros

Pour faciliter les contacts entre les élus et les habitants, rendez-vous sur votre espace citoyen depuis le site de la Ville.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les élus et les rencontrer à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe. Le secrétariat des élus est également à votre disposition par téléphone.

Secrétariat des élus

1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Esplanade Tony-Larue
76120 Grand Quevilly

☎ 02 35 68 91 89
secretariat.elus@grandquevilly.fr

Se tenir informé

Les différents médias et réseaux sociaux

- **le Grand Quevilly infos**, le journal municipal distribué chaque mois en boîte aux lettres. Il reprend l'essentiel de l'actualité et des rendez-vous.
- **le site internet de la Ville** regroupe des actualités, l'agenda, les informations sur les services municipaux et des services en ligne : www.grandquevilly.fr
- **la page Facebook** donne des informations au quotidien : [grandquevilly](https://www.facebook.com/grandquevilly)
- **la page Instagram** permet de voir la ville sous un autre angle : [@grand.quevilly](https://www.instagram.com/grand.quevilly)
- **la page LinkedIn** parle d'emploi et met en avant des initiatives municipales : Ville de Grand Quevilly
- **des informations par SMS** sur l'essentiel de l'actualité ou les informations de culture et de loisirs. Pour cela, il suffit de s'inscrire à ce dispositif d'information depuis la page d'accueil du site de la Ville.



Le Wifi en ville

Divers lieux de la ville sont équipés de wifi gratuit.

Profitez-en à la Roseraie, dans le parc des Provinces, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, place Delacroix, à l'espace Sésam et devant le groupe post-scolaire dans le Bourg.

Sur place, vous avez seulement à sélectionner le réseau wifi « Ville de Grand Quevilly » dans vos paramètres et accepter les conditions d'utilisation du service.

Démarches administratives

État-civil

Le service état civil vous accueille et vous informe sur les demandes de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), d'actes (naissance, mariage, décès), sur les élections (inscription sur les listes électorales, demande de procuration) et sur le cimetière municipal et les concessions.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur place, par téléphone ou depuis l'Espace citoyen, accessible depuis le site internet de la Ville (voir plus bas).



Conseils

Afin d'anticiper au mieux vos démarches, notamment pour les demandes de titres d'identité, notez que les délais pour obtenir un rendez-vous avec le service peuvent aller jusqu'à trois semaines. Ensuite, le délai de traitement et de réception du titre est de quatre semaines. Vous pouvez récupérer votre titre d'identité quand vous le souhaitez durant les horaires d'ouverture du service après réception d'un SMS.

**Hôtel de Ville
Esplanade Tony-Larue**

Horaires

Lundi : 10h-17h
Du mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 8h30-12h

☎ 02 35 68 93 87

Espace citoyen

L'espace citoyen est une plateforme vous permettant de réaliser de nombreuses démarches en ligne (demander un rendez-vous avec un élu, faire vos demandes d'actes d'état civil, réaliser des démarches d'urbanisme...), où et quand vous le voulez.

Un espace dédié aux familles

Sur l'espace citoyen, vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants aux différents dispositifs jeunesse (centres de loisirs, accueil ludo-éducatif...) et de les régler directement en ligne. Vous devrez dans un premier temps créer votre espace personnel. Il vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la Ville.

Rendez-vous sur www.espace-citoyens.net/grandquevilly



Conseil

Au besoin, un accompagnement pour les démarches administratives en ligne est proposé en mairie tous les jeudis matins à partir de 9h30.

Informations au 02 35 68 93 61

Participation citoyenne



Donner son avis

La Ville met en avant la participation citoyenne dans le but d'inciter chaque habitant à être acteur de son quotidien. Qu'il s'agisse de nommer des lieux de la ville, d'exprimer votre préférence pour un plan de circulation ou les équipements d'un parc, ou de faire partie des conseils de quartier... Votre avis est régulièrement sollicité. N'hésitez pas, exprimez-vous pour construire le Grand Quevilly de demain !

La Ville dispose d'une plateforme numérique de participation citoyenne dédiée. Un moyen simple et rapide de retrouver toutes les consultations, les événements pendant lesquels vous pouvez vous exprimer et de suivre les projets en cours.

Participation citoyenne

☎ 02 35 68 91 67

Une plateforme est dédiée à la participation citoyenne :

jeparticipe.grandquevilly.fr



Les conseils de quartier et budgets participatifs

6 quartiers dans la Ville

La Ville est découpée en 6 quartiers. Chaque quartier correspond à un espace de vie, avec des préoccupations communes et des réalités quotidiennes partagées par les habitants.

Les conseils de quartier

Les conseils de quartier permettent aux habitants de prendre part activement à la vie de leur quartier et d'y mener des projets avec le soutien de la commune. Ils sont des espaces de rencontre et de dialogue entre habitants ainsi qu'entre les habitants et la Ville.

Ils sont uniquement composés d'habitants volontaires du quartier. Douze habitants par quartier ont été tirés au sort parmi les volontaires pour un mandat de 2 ans, dans le respect de la parité entre femmes et hommes.

Les budgets participatifs

La Ville a lancé en 2023 ses budgets participatifs. Ils sont consacrés aux projets d'équipement élaborés par les Quevillais pour améliorer la vie de leur quartier.

Après une phase de proposition d'idées par les habitants puis d'analyse de la faisabilité par les services de la Ville, chaque quartier a pu élire ses projets préférés. La réalisation des idées lauréates est en cours jusqu'à la fin de l'année 2024 pour cette première édition.



Les 6 quartiers sont :

- 1 Bourg / Bois Cany
- 2 Centre ville / Chant des oiseaux
- 3 Bastié / De Lalande
- 4 Blum / Village scolaire
- 5 Matisse / Chêne à Leu
- 6 Québec / Brazza



INFORMATIONS PRATIQUES

Participation citoyenne

☎ 02 35 68 91 67

Plus d'informations sur la plateforme jeparticipe.grandquevilly.fr.

Histoire de la ville

À travers les siècles

- **991** La forêt du Rouvray est intégrée au domaine privé des ducs de Normandie qui y aménagent des réserves de chasse délimitées par des palissades formées de hautes chevilles (Quevilly).
- **1195** Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fait don aux religieux de l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine de Rouen, d'un domaine situé sur le territoire de Grand Quevilly, le Grand Aulnay.
- **1554** Charles de Becdelièvre acquiert le fief de Grand Quevilly.
- **1654** Le fief de Grand Quevilly est érigé en marquisat par lettres patentes de Louis XIV.
- **1806** Le deuxième recensement de la commune de Grand Quevilly dénombre 1535 habitants.
- **1817** Cinquante et un hectares des Bruyères-Saint-Julien sont intégrés à la commune.
- **1893** Fondation des Chantiers navals de Normandie.
- **1911** Construction d'une centrale électrique destinée à alimenter les industries naissantes de la rive gauche.
- **1914** Divers camps britanniques sont installés à Grand Quevilly. Le stand de tir des Bruyères est réquisitionné par l'armée britannique pour être transformé en salle d'opération de l'hôpital militaire n°11.
- **1937** Inauguration de nombreux équipements communaux dans le Bourg : mairie, foyer, stade, bains-douches, écoles Jaurès et Marie-Curie.
- **1939-1945** Grand Quevilly est la cible de quatorze bombardements aériens. Le stand de tir des Bruyères est réquisitionné par l'armée d'occupation. Le maire, Tony Larue, est révoqué par le gouvernement de Vichy.
- **1960-1970** Construction du collège Texcier, des écoles Moulin élémentaire et maternelle, du collège Bernard, du lycée Val de Seine. Création des quartiers des Provinces, Maryse-Bastié et Delacroix.



- **1974** Inauguration de l'Hôtel de Ville actuel, de la médiathèque, de la Poste, de la halte garderie, des espaces seniors Cordonnier et Dormoy, du gymnase Maimberte.
- **1976-1980** La Ville de Grand Quevilly acquiert le site du grand Launay et les terrains avoisinants et procède à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté. Implantation du centre commercial du Bois-Cany. La crèche Ile aux enfants et le théâtre Charles-Dullin sont construits.
- **1988-1990** Rénovation du Bourg et amélioration des liaisons avec le centre ville.
- **1994** Inauguration du métrobus.
- **1997** Inauguration du parc des Provinces.
- **1999** Ouverture de la Maison des arts.
- **2009** Inauguration de la Roseraie.
- **2010** Début de la rénovation et de la construction des quartiers Kennedy et Matisse.
- **2017** Début des travaux de création du quartier du Clos du Père Jules.
- **2019** Création et ouverture d'une nouvelle zone de commerces, Avenue Bois Cany.
- **2023** Début des travaux de rénovation du théâtre Charles-Dullin.
- **Aujourd'hui encore, la Ville change et se construit pour devenir encore plus durable, préservée, citoyenne, éducative, solidaire et dynamique.**



Points de repère

La famille de Becdelièvre

Charles Becdelièvre, député de la noblesse acquiert le fief de Grand Quevilly en 1554. La famille reste propriétaire du domaine jusqu'à la Révolution. Les armes de la maison sont « deux croix tréflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille argentée ».

La Révolution industrielle

À la fin du XIXe siècle, de nombreuses sociétés s'implantent sur la rive gauche de Rouen, qui comporte beaucoup de plaines disponibles. La situation de Grand Quevilly, à un nœud de communications maritimes, fluviales et potentiellement ferroviaires et routières, en fait un site privilégié. En quelques années, s'implantent les Chantiers de Normandie, la société André Fils, les Papeteries Navarre, la Cellulose, les Hauts-fourneaux, Saint-Gobain... De moins de 2 000 habitants dans les années 1890, la population passe à 10 000 dans les années 1940.

Les maires de Grand Quevilly

Depuis 1800, vingt-et-un maires se sont succédé à Grand Quevilly. Le premier, Germain Delamare (1800-1814), était propriétaire cultivateur. Léonard Darré (1826-1830) était marchand de coton. Jean-Baptiste Lanestre (1835-1837) était fabricant de bas. Tony Larue a été le maire qui a exercé le plus longtemps (cinquante-cinq ans). Laurent Fabius a été maire de la ville pendant cinq ans (1995-2000). Lui ont succédé Marc Massion, pendant vingt ans, et Nicolas Rouly en 2020.



Les monuments historiques

La grange du grand Aulnay, vestige de la ferme du même nom, date du XVI^e siècle. Sa charpente a été démontée pièce par pièce dans les années 70 pour être transportée à l'actuel emplacement de la grange, en bordure de la forêt du Chêne-à-leu.

L'église Saint-Pierre, construite au XV^e siècle (vitraux du XIX^e siècle). L'édifice est inscrit à l'Inventaire général des Monuments historiques.

La mairie annexe et les Bains-douches, inaugurés en 1937.

La maison Perret, construite en 1923 par le célèbre architecte à qui l'on doit la reconstruction du Havre.

Le cimetière militaire anglais, édifié pendant la première guerre mondiale, abrite les tombes de 1343 soldats britanniques et indiens morts au combat.

Le stand des fusillés, gravé du nom de 76 résistants exécutés pendant la seconde guerre mondiale.

La maison métallique, dans le Bourg, construite par les Forges de Strasbourg dans les années 1930, pour réduire le coût des habitations pour la location.



Ville éducative

PETITE ENFANCE

DISPOSITIFS

- Les crèches municipales
- L'accueil occasionnel
- Le Relais petite enfance
- Graines d'avenir
- Tables à langer

Les crèches municipales

Les crèches

Crèche l'Île aux enfants

La crèche l'Île aux enfants fait grandir les Quevillais de 10 semaines jusqu'à l'âge d'entrée en école maternelle. Située à quelques mètres de la Roseraie, elle accueille quatre-vingt sept enfants chaque jour.

Crèche Delacroix

La crèche Delacroix a ouvert ses portes en septembre 2012. Ses locaux lumineux et durables permettent d'accueillir 40 enfants de 10 semaines jusqu'à l'âge d'entrée en école maternelle.



L'accueil au quotidien

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Dans le respect du rythme de l'enfant, les professionnels des crèches organisent les journées afin de répondre à ses besoins (repas, sommeil, repos, activités de jeu et d'éveil). Les objectifs de cet accueil sont :

- d'assurer la sécurité affective et physique de l'enfant,
- de favoriser le développement psychomoteur, sensoriel et intellectuel de chacun,
- de favoriser la socialisation et l'autonomie,
- de conforter les parents dans leur rôle et leurs compétences.

Lors de certains événements, les parents qui le souhaitent peuvent participer aux activités, sorties ou autres événements de la crèche.

Les deux crèches accueillent les enfants dans des locaux adaptés et avec des équipes composées de professionnels de la petite enfance, de cuisiniers, d'agents administratifs et d'entretien. Un médecin est le référent santé dans les crèches.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

Du lundi au vendredi :
7h30-18h30

Inscriptions

Le dossier de pré-inscription est disponible toute l'année sur le site internet de la Ville, auprès des crèches ou du Relais Petite Enfance. L'étude des dossiers est réalisée en mars pour la rentrée de septembre.

Crèche Île aux enfants

☎ 02 35 68 99 34

avenue John-Fitzgerald-Kennedy
crecheileauxenfants@grandquevilly.fr

Crèche Eugène-Delacroix

☎ 02 35 68 99 45

8 place Eugène-Delacroix
crechedelacroix@grandquevilly.fr

service.petite-enfance@grandquevilly.fr



L'accueil occasionnel en crèche



Comment en bénéficier ?

Complétez une fiche de pré-inscription disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, sur le site internet, dans les crèches et au Relais petite enfance.

Renvoyez la fiche à la mairie, ou par mail (voir coordonnées ci-dessous).

La crèche vous contactera pour vous transmettre la liste des documents à fournir et convenir d'un rendez-vous.

Le tarif

Le tarif est soumis au barème PSU (Prestation de service unitaire) de la CAF, en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

Quelles modalités d'accueil ?

Les modalités d'accueil sont différentes sur les deux crèches. Pour tout renseignement, contactez la crèche souhaitée.

Crèche Île aux enfants

☎ 02 35 68 99 34

Crèche Eugène-Delacroix

☎ 02 35 68 99 45

service.petite-enfance@grandquevilly.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil occasionnel, c'est quoi ?

Il permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil des parents (rendez-vous professionnel, chez le médecin, course à faire, assistante maternelle malade ou en vacances...).

Votre enfant peut être accueilli dans les crèches, en fonction des places et des créneaux disponibles. L'enfant doit être inscrit avant toute prise en charge. Vos besoins doivent être connus à l'avance, ponctuels et non récurrents.

Les objectifs de l'accueil occasionnel

- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie sociale dans un cadre collectif sécurisé et sécurisant.
- Favoriser leur autonomie avant leur entrée à l'école maternelle.
- Accueillir l'enfant afin de permettre à ses parents de se consacrer à leurs activités professionnelles et/ou personnelles (RDV chez le médecin, besoin de faire une course, entretien d'embauche ou assistante maternelle malade ou en vacances...).
- Soutenir les familles (fratries, jumeaux...) en facilitant l'accueil de leurs enfants afin de leur aménager des temps de repos physiques et/ou émotionnel.

L'accueil occasionnel est fait pour vous aider.

Le Relais petite enfance



Le dispositif

Situé derrière la crèche l'île aux enfants, ce lieu d'accueil pour les parents et les assistantes maternelles est une source d'information et de documentation pour tous.

Qu'y trouve-t-on ?

Les parents peuvent y trouver une liste des assistants et assistantes maternelles agréées, des conseils sur les modes de garde ou encore une aide à la rédaction des contrats de travail.

Le relais organise aussi des ateliers pour les enfants gardés chez les assistants et assistantes maternelles de la ville, quatre fois par semaine.

En 2024, une salle de l'Espace Anne-Frank est devenue une annexe du Relais petite enfance, où se déroulent des ateliers.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

Permanences sur rendez-vous :

Lundi, vendredi : 14h-17h30

Mardi : 14h-18h30

Mercredi : 9h-12h

Permanences téléphoniques sur les mêmes créneaux

Ateliers d'éveil (sur inscription) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-11h45

Réunions thématiques une fois par mois en alternance le mardi soir et le samedi matin.

Relais Petite Enfance

Derrière la crèche Île aux enfants
Accès par le parking de l'Hôtel de Ville

☎ 02 35 68 91 72

rpe.petite-enfance@grandquevilly.fr



Graines d'avenir

Célébrer chaque nouvel enfant

Pour réaffirmer son attachement à la lecture dès le plus jeune âge, la Ville offre, pour chaque naissance ou adoption, un livre de jeunesse et plante un arbre au nom de l'enfant.

Une cérémonie est organisée chaque année pour célébrer l'arrivée des enfants sur le site de plantation des arbres, dans le Bourg. La matinée se poursuit à la médiathèque lors d'un temps convivial pour la distribution des livres. Prochain rendez-vous le samedi 5 octobre.

Un livre créé spécialement pour les Quevillais

Emmanuelle Halgand, auteure et illustratrice en résidence à Grand Quevilly en 2021, a créé un album de jeunesse spécialement pour les nouveaux enfants de la Ville. L'artiste a travaillé en partenariat avec les enfants des crèches de la commune pour construire l'histoire « 1, 2, 3 petits chats », le livre que la Ville est fière d'offrir aux enfants nés ou adoptés dans l'année.



INFORMATIONS PRATIQUES

Votre enfant est né en 2024 ? Retrouvez le formulaire de demande à remplir sur l'espace citoyen.

Médiathèque
☎ 02 35 68 93 73
biblio@grandquevilly.fr

Tables à langer

Afin de faciliter la vie et les déplacements des parents de très jeunes enfants, des tables à langer sont installées dans des lieux recevant du public. Elles sont également prévues dans chaque plan de rénovation ou de construction des équipements publics de la Ville.

Retrouvez-les à la médiathèque, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, à Sesam, mais aussi à la grange du grand Aulnay, à la mairie annexe et dans la salle des Bains-douches.



Ville éducative

JEUNESSE

DISPOSITIFS

- L'Accueil enfance famille
- L'Accueil ludo-éducatif
- Le centre de loisirs
- Le Pass'âge
- L'Espace'ados
- L'Espace jeunesse
- La Structure information jeunesse
- Quevilly études secondaires et supérieures
- Le conseil des jeunes
- Le conseil des ados citoyens
- Quevilly jobs
- Prévention jeunesse
- Coordonnées des écoles

L'Accueil enfance famille

Accueil enfance famille et Espace citoyen

L'accueil enfance famille accueille et accompagne les familles pour les inscriptions aux divers dispositifs de la Ville en lien avec la jeunesse et l'éducation. Toutes les démarches (hors crèches et Espace jeunesse) sont à faire en ligne sur votre Espace citoyen.

Les démarches concernées sont :

- les inscriptions scolaires (toute nouvelle inscription doit se faire à l'AEF),
- les inscriptions à la restauration scolaire,
- les inscriptions aux centres de loisirs et Pass'âge,
- les inscriptions à l'accueil ludo-éducatif,
- les inscriptions à Vacan'sports loisirs.

Calendrier 2024/2025

Inscriptions à la restauration scolaire :

L'inscription est renouvelée automatiquement chaque année (sur 4 jours par semaine, sauf en cas de changement de cycle). Les nouvelles inscriptions se font durant l'été.

La modification des jours de fréquentation de la restauration s'effectue en ligne sur l'Espace citoyen ou par mail auprès de l'Accueil Enfance Famille.

Inscriptions au centre de loisirs :

- Automne : du 26 au 30 sept. 2024
Vacan'sports loisirs : du 10 au 20 oct. 2024
- Hiver : du 16 au 20 janv. 2025
Vacan'sports loisirs : du 30 janv. au 3 fév. 2025
- Printemps : du 13 au 17 mars 2025
Vacan'sports loisirs : du 27 au 31 mars 2025
- Eté : du 5 au 12 juin 2025

Inscriptions scolaires :

Du 17 février au 28 février 2025

Inscriptions au centre de loisirs du mercredi et renouvellement d'inscription à l'accueil ludo-éducatif :

Du 19 au 26 juin 2025



Horaires

Lundi, mercredi : 8h45-12h / 13h-17h

Mardi, jeudi : 8h45-12h
Vendredi : 8h45-12h / 13h-16h30

En période d'inscriptions scolaires :

Du lundi au vendredi : 8h45-17h45

Permanence le premier samedi de la période d'inscription de 9h à 12h

Fermetures annuelles :

Du 30 déc. au 3 janvier 2025 et le 30 mai 2025

Informations pratiques

Pièces à fournir

Inscriptions scolaires :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de vaccination de l'enfant
- Attestation CAF du quotient familial
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Adresse mail valide

Pour les cas particuliers (parents divorcés, dérogation géographique...) contactez l'Accueil enfance famille avant l'inscription.

Inscriptions aux autres dispositifs :

- Fiche enfant (à renouveler tous les ans par les familles)
- Accord écrit des deux parents et décision judiciaire concernant la garde de l'enfant (le cas échéant)
- Attestation d'assurance valide
- Attestation du quotient familial CAF et avis d'imposition (le cas échéant)
- Notification « aides au temps libre » de la CAF (le cas échéant)

Si une pièce a déjà été fournie pour une inscription, elle n'est pas nécessaire pour une autre.

Accueil enfance famille

☎ 02 35 68 99 04

02 35 68 93 63

aef@grandquevilly.fr



L'Accueil ludo-éducatif



Informations pratiques

Horaires

Matin : 7h30-8h30 ou 7h30-8h45 (selon les écoles)
Soir : 16h15-18h30 ou 16h30-18h30

En maternelle, les sorties sont possibles à tout moment.

En élémentaire, quatre horaires de sorties sont possibles : 17h, 17h30, 18h et 18h30.

Inscriptions

Les inscriptions se font sur l'Espace famille ou à l'Accueil enfance famille. Le nombre de places n'est pas limité.

Les documents nécessaires à l'inscription :

- la fiche enfant avec le carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides aux temps libre » de la CAF (le cas échéant)
- la décision de justice concernant la garde de l'enfant (le cas échéant)



Le dispositif

Les accueils ludo-éducatifs permettent aux enfants d'être pris en charge à l'école, avant et après la classe. Ils ont été créés en 2002 pour répondre à un besoin de garde des parents qui travaillent. Depuis 2014, il existe un accueil ludo-éducatif dans chaque école, le matin et le soir.

Cet accueil de loisirs périscolaire propose des activités en lien avec le projet éducatif de la Ville. L'accent est mis sur le ludique pour favoriser l'apprentissage, tout en permettant aux enfants de se détendre.

Les accueils, déclarés auprès des services de l'Etat, sont encadrés par des animateurs, qui proposent diverses activités selon l'âge et l'envie des enfants.

Le fonctionnement

Dans les écoles maternelles, les animateurs mettent en place des espaces adaptés pour permettre aux enfants de jouer sans contrainte. Pour ceux qui le souhaitent, les animateurs proposent des activités manuelles ou des jeux de société.

Dans les écoles élémentaires, en plus des activités, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs le lundi, le mardi et le jeudi, sous la surveillance de l'animateur.

Bon à savoir : les accueils ludo-éducatifs fonctionnent dès la rentrée scolaire de septembre jusqu'aux vacances d'été.

Les tarifs des accueils ludo-éducatifs dépendent du quotient familial.

Le centre de loisirs

Les centres de loisirs

Le centre de loisirs Léo-Lagrange accueille depuis 1967 les enfants pendant les vacances scolaires, toute la journée, et le mercredi en dehors des vacances. Sur plus de 6 hectares, il est constitué de différents niveaux en fonction du public accueilli.

En lien avec le projet éducatif de la ville, les centres de loisirs, déclarés auprès des services de l'Etat, ont pour vocation d'aider à l'épanouissement personnel et à l'autonomie de chaque enfant, de l'entraîner à la vie collective et de le socialiser.

Les enfants sont répartis sur différents accueils selon leur niveau scolaire et leur âge :

- Le centre des tout petits (tout-petite et petite section de maternelle) situé à l'école maternelle Jean-Cavaillès.
- Le centre maternel (moyenne et grande section de maternelle) au centre Léo-Lagrange.
- Le centre élémentaire de 6 à 11 ans le mercredi et jusqu'au CM1 pendant les vacances, au centre Léo-Lagrange.



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs se déroulent sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site de la Ville.

Périodes d'inscriptions pour l'année 2024/2025 :

- Vacances d'automne : 26-30 oct. 2024
- Vacances d'hiver : 16-20 janvier 2025
- Vacances de printemps : 13-17 mars 2025
- Vacances d'été : 5 - 12 juin 2025
- Mercredis (de l'année suivante) : 19 juin - 26 juin 2025

Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial,
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides au temps libre » de la CAF,
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant
- une adresse mail valide.

Pôle Ville Educative et Dynamique
Esplanade Tony-Larue
76120 Grand Quevilly

☎ 02 35 68 93 09

Centre de loisirs des tout-petits
 ☎ 06 76 05 90 48

Centre de loisirs maternel
 ☎ 02 35 68 91 74

Centre de loisirs élémentaire
 ☎ 02 35 69 15 32



Le mercredi

Le mercredi, pendant la période scolaire, les enfants sont accueillis au centre de loisirs pour la journée (8h-18h), uniquement le matin (8h-12h15) ou seulement l'après-midi (13h15-18h), selon le choix des familles. L'accueil se fait de 8h à 9h15 et le départ de 16h30 à 18h. Les enfants qui restent toute la journée déjeunent au centre de loisirs ou au restaurant scolaire à proximité.

Pendant les vacances

Les enfants sont pris en charge sur la journée complète avec les mêmes horaires d'accueil et de départ que le mercredi.

Lors des vacances, une structure supplémentaire ouvre ses portes pour accueillir les pré-adolescents : le « Pass'Âge ». Les jeunes de CM2, 6ème et 5ème sont accueillis à l'école élémentaire Jean-Moulin (voir page suivante)

Les activités

Les animateurs des centres de loisirs proposent chaque jour des activités sportives, manuelles et culturelles, et des grandes animations (kermesse, grands jeux).

Le Pass'âge



La structure Pass'âge

Destinée aux jeunes du CM2 à la 5^e (sous réserve de places disponibles pour les plus de 12 ans), la structure « Pass'âge » leur permet de participer à diverses activités adaptées à leur âge durant les vacances scolaires : activités ludiques, sportives et culturelles, mini-séjours...

L'objectif de ce dispositif est de répondre aux intérêts et besoins spécifiques des jeunes qui entrent dans la préadolescence, en mettant en place un fonctionnement qui développe l'autonomie et la prise d'initiative et place les jeunes au cœur de leur projet de vacances.

Comment ça marche ?

Le Pass'âge accueille les jeunes dans les locaux de l'école élémentaire Jean-Moulin. Ils sont encadrés par des animateurs professionnels de la Ville et par des animateurs qualifiés spécifiquement recrutés pour chacune des sessions.

Les activités

Les activités proposées comprennent des activités ludiques, sportives et culturelles ainsi que des espaces permanents pour les jeux de société, les ateliers créatifs et le coin lecture. Des sorties culturelles et ludiques sont proposées à chaque session.

Des mini séjours sont également proposés lors des sessions d'été.

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions

Les inscriptions au « Pass'âge » se déroulent sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site de la Ville.

L'inscription se fait à la journée complète ou à la demi-journée.

Périodes d'inscriptions pour 2024/2025 :

- Vacances d'automne : 26 - 30 oct. 2024
- Vacances d'hiver : 16 - 20 janvier 2025
- Vacances de printemps : 13-17 mars 2025
- Vacances d'été : 5 - 12 juin 2025

Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial,
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides au temps libre » de la CAF,
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant
- une adresse mail valide.

Pôle Ville Educative et Dynamique
5^e étage de l'hôtel de ville
Esplanade Tony-Larue

Service jeunesse
☎ 02 35 68 93 09

Structure Pass'âge
☎ 07 84 58 81 86

(en période de fonctionnement)



L'Espace'ados



Le dispositif

Destiné aux jeunes de 12 à 17 ans, Espace'ados leur permet de pratiquer diverses activités de loisirs ou de partir en séjour durant les vacances scolaires.

L'objectif de ce dispositif, pour chacune des sessions, est de répondre aux intérêts et besoins spécifiques des adolescents pour faciliter leur autonomie, contribuer à leur épanouissement personnel et favoriser leur socialisation.

Comment ça marche ?

Des animations spécifiques sont proposées pour les 12/13 ans et les 14/17 ans. Ils sont encadrés par les animateurs professionnels permanents de l'Espace jeunesse et par des animateurs qualifiés recrutés spécifiquement pour chacune des sessions.

Les activités

Les activités proposées comprennent des ateliers créatifs, des jeux de société, des activités sportives, du théâtre, de la danse, des jeux vidéo, du multimédia, de la musique, de la lecture, des soirées... De nombreuses sorties culturelles, ludiques et sportives sont mises en place au quotidien.

Des séjours sont proposés chaque année : des séjours culturels thématiques, des séjours d'été ou encore un projet d'échange européen. Tous sont précédés de chantiers jeunes ou d'ateliers de préparation en contrepartie du financement du voyage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

L'adhésion à l'espace jeunesse est obligatoire pour participer à Espace'ados.

Espace'ados - Espace jeunesse
70 rue des Martyrs de la Résistance

☎ 02 32 11 56 10
espace.jeunesse@grandquevilly.fr



L'Espace jeunesse

Le dispositif

Lieu d'accueil permanent pour les jeunes de Grand Quevilly de 12 à 25 ans, l'Espace jeunesse organise tout au long de l'année des animations et de nombreux séjours et sorties. Ouvert en 2001, c'est un lieu de loisirs et d'échanges pour les jeunes Quevillais. L'adhésion à la carte jeune est nécessaire.

Visite guidée

Situé 70 rue des Martyrs-de-la-Résistance, près du skate-park et du citystade, l'Espace jeunesse dispose :

- de plusieurs salles d'activités et d'un espace convivial où de nombreux jeux et ateliers créatifs sont proposés pour des moments d'échange et de rencontres,
- d'un espace multimédia avec des ateliers thématiques autour de la vidéo, la photo...
- d'un espace TV/jeux vidéo qui peut accueillir des tournois et des soirées, sur demande des jeunes.
- de studios de répétition, ouverts aux musiciens débutants ou confirmés à partir de 12 ans.
- d'une Structure information jeunesse (voir page suivante).

Une aide au travail scolaire pour les collégiens est proposée les mardis et jeudis soirs ainsi que le samedi matin sur inscription, en partenariat avec Quevilly Etudes Supérieures.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires espace jeunesse

Du mardi au samedi : 14h-19h

Fermé du 24 au 28 décembre 2024.

Studios de musique

Sur réservation au 02 35 68 93 07 ou à studios@grandquevilly.fr.

Horaires structure information jeunesse

Mardi, jeudi : 14h-19h (le matin sur rdv)
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h

Espace jeunesse
70 rue des Martyrs-de-la-Résistance

☎ 02 32 11 56 10
espace.jeunesse@grandquevilly.fr

Studios musique
☎ 02 35 68 93 07

 ej_quevilly

La structure information jeunesse

Le dispositif

La Structure information jeunesse informe, oriente et accompagne les jeunes de 12 à 25 ans de manière anonyme et gratuite.

Labellisée par les services jeunesse et sport de l'État et le CRIJ de Normandie, la SIJ répond également aux principes de la Charte européenne de l'information jeunesse.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

Mardi, jeudi : 14h-19h (matin sur rdv)
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h

Accès libre. Certains ateliers sont sur inscription auprès de la SIJ.

Espace jeunesse
70 rue des Martyrs-de-la-Résistance

Structure information jeunesse
☎ 06 45 61 91 15 / 02 32 11 56 10
sij@grandquevilly.fr

Visite guidée

La Structure information jeunesse propose des infos sur :

- Vie quotidienne : loisirs, vacances, santé, logement...
- Métiers, formations, stages, jobs d'été
- Aides financières : BAFA, permis, bourses...
- Partir à l'étranger

La SIJ c'est aussi :

• Des ateliers CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens

Un atelier pour rédiger un CV et une lettre de motivation : l'organiser en rubriques, utiliser des tournures de phrases adaptées, mettre en avant ses qualités, ses compétences et ses savoir-faire. Une aide pour bien se préparer à un entretien : présentation, questions...

• Des temps d'information

Réunions, cafés débats... pour aborder des thématiques comme l'emploi, les stages, les jobs d'été, le logement, la mobilité internationale, la gestion du stress...

• La découverte du métier d'animateur

Une réunion d'information sur le BAFA et une journée de découverte du métier d'animateur sont proposées aux jeunes. Lors de cette journée, le participant encadre un groupe d'enfants avec un animateur diplômé.

• Un accompagnement scolaire (aide aux devoirs)

La Mission locale

Également présente dans les locaux de l'Espace jeunesse, la Mission locale accompagne les 16-25 ans à l'emploi et la formation.

Infos au 02 79 37 10 80

Quevilly études secondaires et supérieures

Les dispositifs

Quevilly études secondaires est une aide financière attribuée chaque année à des collégiens et lycéens habitant Grand Quevilly, sous conditions de ressources.

En prolongement de celui-ci, **Quevilly études supérieures** a été lancé par la Ville en 1999. En finançant une partie des frais de scolarité, il encourage les jeunes Quevillais à poursuivre des études supérieures et évite qu'ils aient à travailler pour le faire.

Quelles conditions ?

Quevilly études secondaires

- être inscrit dans une classe d'enseignement secondaire (collège, lycée, CAP/BEP),
- vivre à Grand Quevilly,
- avoir un quotient familial ouvrant droit à l'aide (voir les règles d'attribution et les montants de l'aide auprès du service ou sur grandquevilly.fr)

Quevilly études supérieures

- être inscrit dans une formation post-bac reconnue par l'Etat à plein-temps et non rémunérée,
- avoir moins de 26 ans,
- vivre à Grand Quevilly depuis au moins 2 ans,
- être bénéficiaire d'une bourse d'État,
- avoir un quotient familial ouvrant droit à l'aide (voir les règles d'attribution et les montants de l'aide auprès du service ou sur grandquevilly.fr)

Le montant de l'aide est calculé en fonction du lieu d'études, de l'échelon de la bourse Crous et des ressources familiales.



Quevilly études supérieures, un échange juste

Les engagements de l'étudiant

Pour les bénéficiaires de Quevilly études supérieures, en contrepartie de l'aide financière accordée, l'étudiant prend deux engagements :

- Suivre sérieusement la formation pour obtenir son diplôme. Un certificat d'assiduité est demandé. Un redoublement par cycle peut être autorisé, sous conditions.
- Mener des actions auprès des jeunes quevillais, en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêts. Ces actions sont des contreparties.

Les contreparties

Les étudiants ont le choix entre deux genres de contreparties :

- L'accompagnement scolaire de jeunes collégiens de la ville. Ils interviennent en complément des initiatives déjà mises en place pour aider les collégiens.
- L'animation socio-culturelle. Ils participent ainsi aux actions de prévention, de solidarité et d'animation mises en place par différents acteurs de la ville.

Rencontre avec les lycéens

Les bénéficiaires du dispositifs Quevilly études supérieures participent à une rencontre organisée avec les élèves des lycées Val-de-Seine pour répondre à leurs questions, les rassurer et les soutenir dans leurs démarches d'orientation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Faire une demande

La demande pour **Quevilly études secondaires** se fait avec un retrait de dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, à rendre complété avant le 14 octobre 2024.

Pour **Quevilly études supérieures** la demande se fait en prenant rendez-vous dès le mois de septembre pour l'année scolaire qui débute (contacts ci-contre ou sur l'Espace citoyen). La demande doit ensuite être déposée dans les deux mois après le début de la formation.

Pôle Ville Éducative et Dynamique
Hôtel de Ville, esplanade Tony-Larue

☎ 07 87 16 65 26 /
02 35 68 93 36
mairie.qes@grandquevilly.fr

Le conseil des jeunes

Le dispositif

Depuis sa création en 1994, le conseil des jeunes permet aux élus des écoles élémentaires de représenter leurs camarades auprès de la municipalité, d'émettre des propositions, de mettre en place des projets et de mieux connaître le fonctionnement et les activités d'une mairie.

Les élèves de CM1 votent chaque année, pour élire des conseillers pour leur école, pour une durée de deux ans.

Comment ça marche ?

Avant l'élection

Chaque année en septembre et octobre, c'est l'heure de la campagne électorale. Les candidats se déclarent en remplissant avec leurs parents une déclaration de candidature. Ils reçoivent ensuite un kit de campagne et ont environ deux semaines pour convaincre leurs camarades.

Le vote

Les élections au conseil des jeunes se déroulent en octobre. Le jour du vote, tout est fait comme pour les grands ! Carte électorale, bureau de vote, urne, isoloir...

Les bulletins de vote sont dépouillés en fin de journée et les résultats sont proclamés officiellement.

Après l'élection

Les élus du conseil des jeunes siègent en assemblée plénière une fois par trimestre. Mais ce n'est pas tout.

Des ateliers sont organisés le mercredi pour la mise en place de projets. Les élus sont également répartis dans trois commissions qui travaillent séparément : sports/loisirs/culture, environnement et solidarité. Ils peuvent aussi travailler sur des projets communs.



Le conseil des ados citoyens

Le dispositif

Le conseil des ados citoyens a été créé en 2016 en complément du conseil des jeunes, pour permettre aux jeunes jusqu'à 17 ans de s'impliquer dans la vie de la ville.

Pourquoi ?

Le conseil des ados citoyens permet d'appréhender la citoyenneté de manière active. Il s'inscrit dans une démarche de consultation, d'expression et de responsabilisation des jeunes.

Pour qui ?

Les collégiens ou lycéens jusqu'à 17 ans, vivant ou scolarisés à Grand Quevilly, peuvent se présenter.

Comment ?

Pour devenir conseiller au conseil des ados citoyens, les jeunes doivent faire acte de candidature en début d'année civile. Ils sont choisis par vote dans les collèges et sur dossier dans les lycées. Le mandat des élus est de deux ans, renouvelable pour une année supplémentaire.

Pendant leur mandat, les jeunes doivent monter des projets, s'impliquer dans la vie locale, s'exprimer, donner leur avis, proposer des idées, rencontrer différents partenaires...

Les jeunes élus se regroupent en assemblée plénière plusieurs fois par an pour revenir sur les actions menées, réfléchir et proposer de nouveaux projets.



INFORMATIONS PRATIQUES

Hôtel de ville - 5^e étage

☎ 02 35 68 93 81 ou 06 86 93 03 38
conseildesjeunes@grandquevilly.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Hôtel de ville - 5^e étage

☎ 02 35 68 93 81 ou 06 86 93 03 38
conseildesjeunes@grandquevilly.fr

Quevilly jobs

En 2021, la Ville a lancé le dispositif Quevilly Jobs pour les jeunes âgés de 16 à 20 ans. Il permet de proposer plusieurs contrats d'été dans les services de la Ville, pour une durée de deux semaines, pour effectuer des missions comme l'entretien des espaces verts ou l'animation des espaces seniors.

Quevilly jobs permet aux jeunes de valoriser une expérience supplémentaire sur leur CV. Les candidatures se font courant avril/mai pour des contrats entre juin et septembre.



Prévention jeunesse

Travail avec l'APRE

Depuis 2014, l'APRE (association de prévention de la région elbeuvienne) intervient pour la Ville auprès des jeunes en difficulté au niveau scolaire, familial ou social. Ses missions consistent à rompre l'isolement des jeunes, restaurer un lien social et lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. Au quotidien, l'association travaille avec tous les services de la Ville et les acteurs de la jeunesse locale.

Plusieurs dispositifs sont mis en place par les éducateurs spécialisés :

- Du travail de rue, pour aller à la rencontre des jeunes, identifier les problèmes et tenter de les résoudre.
- Des chantiers éducatifs pour les jeunes à partir de 16 ans qui leur permettent de travailler quelques heures en fonction de leurs projets et capacités tout en s'inscrivant dans une démarche de citoyens actifs.
- Des accompagnements individuels et familiaux.
- Des groupes de parole sur la parentalité organisés une fois par mois pour permettre aux parents de partager leurs expériences, bonnes ou mauvaises (ceux-ci sont indiqués dans la rubrique Agenda de grandquevilly.fr ou auprès de l'APRE).



Conseil des droits et devoirs des familles

La Ville a mis en place un conseil des droits et devoirs des familles, dans le cadre de sa politique de prévention. Cette instance permet de conseiller, d'aider et d'accompagner les familles en difficulté, de soutenir les parents et de lutter contre le décrochage scolaire.

Sensibilisation au milieu scolaire

Des actions de sensibilisation et prévention sont régulièrement mises en place par les services de la Ville pour évoquer avec les jeunes des sujets tels que le harcèlement, les rapports filles-garçons, les réseaux sociaux, le bien-être...

Une nouvelle opération réunissant divers acteurs de la prévention sera testée fin d'année 2024 pour aller encore plus loin sur le sujet de la sécurité et du bien-être des jeunes.

INFORMATIONS PRATIQUES

APRE

☎ 07 69 69 30 62

Coordonnées des établissements scolaires

Écoles

- **École élémentaire Jean-Moulin**
9 rue Salvador-Allende
☎ 02 35 69 38 72
- **École élémentaire Césaire-Levillain**
Rue Michel-Corroy
☎ 02 35 67 83 24
- **École élémentaire Jean-Cavaillès**
5 rue Salvador-Allende
☎ 02 35 67 01 19
- **École élémentaire Henri-Rivière**
Rue Toulouse-Lautrec
☎ 02 35 67 83 10
- **École élémentaire Roger-Salengro**
35 Rue Robert-Legros
☎ 02 35 67 01 46
- **École élémentaire Jean-Jaurès**
Rue Gustave-Boutigny
☎ 02 35 67 01 48
- **École élémentaire Maryse-Bastie**
Rue Maryse-Bastie
☎ 02 35 67 02 22
- **École maternelle Jean-Cavaillès**
Rue Salvador-Allende
☎ 02 35 67 83 16
- **École maternelle Jean-Moulin**
Rue Salvador-Allende
☎ 02 35 67 03 46
- **École maternelle Césaire-Levillain**
Rue Michel-Corroy
☎ 02 35 67 83 12
- **École maternelle Charles-Calmette**
Rue Théodore-Géricault
☎ 02 35 67 00 21
- **École maternelle Charles-Perrault**
Rue Neil-Armstrong
☎ 02 35 67 01 73
- **École maternelle Jean-Zay**
Rue Toulouse-Lautrec
☎ 02 35 67 03 73
- **École maternelle Louis-Pasteur**
Rue Louis-Pasteur
☎ 02 35 67 01 24

Collèges

- **Collège Jean-TeXcier**
6 rue du Docteur-Laennec
☎ 02 35 69 57 67
- **Collège Edouard-Branly**
2 rue Lamartine
☎ 02.35.69.41.45
- **Collège Claude-Bernard**
4 allée Salvador-Allende
☎ 02 32 11 44 70

Lycée

- **Lycée Val-de-Seine**
Avenue Georges-Braque
☎ 02 35 18 29 69

Ville dynamique

CULTURE
LOISIRS
& SPORTS

DISPOSITIFS

- La médiathèque
- La Maison des arts et l'artothèque
- Vie associative
- Équipements sportifs
- Quevilly loisirs
- Les balades quevillaises
- Des boîtes à livres
- Les Espaces seniors
- Le théâtre Charles-Dullin
- Les autres lieux de culture et de loisirs

La médiathèque

Un lieu pour consulter et emprunter des documents

A la médiathèque, il est possible d'emprunter ou de consulter sur place des milliers de documents : livres, BD, comics, mangas, jeux de société, revues, DVD, partitions, CD, magazines... dans différents secteurs, romans, littérature adulte, presse, musique, cinéma et un espace dédié à la jeunesse avec des documents adaptés, des jeux et des jouets.

15 livres et revues, 15 CD et/ou DVD et 2 jeux de société sont empruntables simultanément.

Un lieu d'activités et de culture(s)

La médiathèque organise tout au long de l'année des rencontres et activités récurrentes pour tous les publics.

Au programme lectures d'histoires, rencontres littéraires, musicales, ateliers informatiques, après-midi ludiques, stages et ateliers numériques, concerts, spectacles, grands jeux ou encore projections... dans une salle dédiée qui peut accueillir une centaine de personnes.

En partenariat avec des associations et la Maison des arts, la médiathèque accueille *l'artomodule*, qui permet d'emprunter des œuvres d'art, ainsi que la *Grainothèque* et la *Bouturothèque partagées* qui permettent d'échanger des graines et des boutures de plantes.

La médiathèque dispose également d'une ludothèque, qui permet d'emprunter et de jouer avec des jeux de société de toutes sorte.



La médiathèque est un lieu de vie, de détente, de découvertes, de culture et de loisirs ouvert à tous et en entrée libre. Tous ses services y sont gratuits pour les Quevillais.

Un lieu de vie et de détente

Sans être adhérent, il est possible de passer un moment à la médiathèque pour lire un journal, une BD, écouter de la musique dans un fauteuil de « bulle musicale », ou même étudier dans une atmosphère propice à la concentration.

La médiathèque connectée

Depuis chez vous, le site internet de la médiathèque, mediatheque-gq.fr vous permet :

- de vous pré-inscrire en ligne
- d'accéder à votre compte, réserver, prolonger vos emprunts
- de consulter les sélections, actualités et l'agenda des animations
- de télécharger des livres numériques

Sur place

Des ordinateurs à disposition de tous, du wifi, des tablettes numérique...

Un espace public numérique propose des formations à l'informatique et à la bureautique. Il est disponible sur inscription. **Gratuit pour les Quevillais**, payant pour les non-Quevillais (38€ les 5 séances, 76€ les 10 séances à raison d'une heure par semaine).

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions

Les inscriptions se font aux heures d'ouverture de la médiathèque, à l'accueil, sur présentation d'une carte d'identité. Il est également possible de se pré-inscrire en ligne.

Inscription gratuite pour les Quevillais, 25€ par an pour les non-Quevillais. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Retour des documents

En dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, une boîte réservée aux retours des documents est accessible depuis l'extérieur, excepté pour les jeux de société.

Horaires habituels :

Mardi : 10h-19h
Mercredi, vendredi, samedi : 10h-18h
Jeudi : 14h-18h

Horaires d'été :

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 13h-18h
Samedi : 13h - 17h



Médiathèque
Esplanade Tony-Larue
76120 Grand Quevilly

☎ 02 35 68 93 97
biblio@grandquevilly.fr

La Maison des arts Agnès-Varda

L'art au cœur de la Ville

La Maison des arts Agnès-Varda est un centre d'art contemporain, soit un lieu d'exposition et d'actions culturelles dédié à la création artistique contemporaine. Elle occupe une ancienne grange avec 150m² d'espace d'exposition.

La programmation de deux à trois expositions par an offre une place à la scène émergente contemporaine et aux artistes confirmés.

La visite des expositions est toujours gratuite et ouverte à toutes et tous.

Actions culturelles

La Maison des arts s'attache à mettre en place des actions culturelles permettant des rencontres ouvertes à toutes et tous, conviviales et aussi bien pointues que ludiques selon les publics.

Chaque exposition est accompagnée d'une programmation de rendez-vous imaginés et construits par l'équipe de médiation et les artistes. Ces projections de films, ateliers-goûters, discussions, ateliers de pratique artistique... permettent d'approfondir la rencontre avec les univers des artistes exposés. Ils sont toujours gratuits et adaptés aux âges, niveaux et spécificités des groupes accueillis.

L'équipe se tient également toujours à disposition du public pendant les horaires d'ouverture pour accompagner les visiteurs qui le souhaitent dans leur visite de l'exposition.

Des visites accompagnées sont également proposées pour les familles, les groupes scolaires de la maternelle aux études supérieures, les acteurs du social et médico-social, les centres de loisirs...



MAISON DES ARTS



ARTOTHÈQUE



INFORMATIONS PRATIQUES

Maison des arts

Accès

Allée des Arcades, au niveau
du n°87 de l'avenue des
Provinces

Métro : arrêt Kennedy

Horaires et visites

Ouverture à toutes et tous en entrée libre
du mercredi au samedi de 14h à 18h



Visites libres ou expliquées.

Visites de groupes sur réservation par mail
à mediation-mda@grandquevilly.fr
ou par téléphone au 02 32 11 09 78.

Maison des arts
Allée des Arcades

☎ 02 32 11 09 78

maisondesarts@grandquevilly.fr
maisondesarts-gq.fr

 Maison des arts de Grand Quevilly
 @maisondesarts_gq

Artothèque

Horaires

Mercredi : 10h30-12h et
14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h30-12h et 14h-18h

Tarifs

Abonnement annuel

- Gratuit pour les Quevillais, sur
présentation d'un justificatif de domicile
- 25€ pour les particuliers non-Quevillais
- 60€ pour les associations et établissements
scolaires non-Quevillais
- 75€ pour les entreprises de Grand Quevilly
- A partir de 90€ pour les entreprises non-
Quevillaises

Artothèque de Grand Quevilly
Espace Anne-Frank
1, rue du 19 Mars, Grand Quevilly

☎ 02 35 68 99 18

artothèque@grandquevilly.fr
maisondesarts-gq.fr

L'artothèque

Emporter l'art chez soi

L'artothèque permet à toutes et tous d'emprunter et d'exposer des œuvres d'artistes contemporains pour les exposer chez soi pour une durée de deux mois et de renouveler l'expérience avec une nouvelle œuvre. **L'emprunt est gratuit pour les Quevillais.**

Constituée de plus de 400 œuvres acquises par la Ville au fil des années, l'artothèque est une collection de peintures, sérigraphies, photographies, dessins... En 2024, la collection s'est enrichie avec les œuvres de l'artothèque de l'ESADHaR constituant à ce jour un ensemble de plus de **700 œuvres disponibles à l'emprunt.**

Les œuvres peuvent également être empruntées par les établissements scolaires, les entreprises, associations et collectivités.

Un lieu spécifique pour choisir

Depuis janvier 2024, la collection de l'artothèque se situe à l'Espace Anne-Frank, ce qui permet aux visiteurs de faire leur choix facilement en découvrant les œuvres sur place et en repartant directement avec leur choix.

Pour emprunter, il suffit de se rendre sur place pour procéder à l'inscription (avec un justificatif de domicile récent pour les Quevillais qui bénéficient de la gratuité de l'abonnement).

Une sélection d'œuvres est aussi disponible à la médiathèque avec l'artomodule. Elles sont empruntables auprès des agents sur place.

Vie associative

Grand Quevilly a la chance de compter sur un tissu associatif dense et varié. En effet, une centaine d'associations permettent la pratique du sport, des arts, des loisirs ou de vous impliquer dans la vie solidaire.

Vous pouvez retrouver la liste complète des associations sur un annuaire interactif sur le site internet de la Ville.



Équipements sportifs

Grand Quevilly dispose de nombreux équipements et structures sportives. Ils sont gérés et entretenus par la Ville, qui met un point d'honneur à favoriser l'accessibilité du sport à toutes et tous et dans les meilleures conditions possibles.

On compte :

- trois stades pour la pratique du football et du rugby
- une piscine avec un bassin couvert de 25m, des bassins d'apprentissage et une pataugeoire
- 12 gymnases (dont 8 gérés par la Ville, les autres par les collèges et lycées)
- des équipements sportifs en accès libre comme des zones de fitness, des chemins balisés en forêt, des terrains multisports, de basket, de pétanque...

Tous ces équipements sont à retrouver sur la carte interactive du site Internet de la Ville.

INFORMATIONS PRATIQUES

Piscine

Les informations pratiques pour la piscine (tarifs, horaires...) sont disponibles directement à son standard et sur son site Internet

Piscine Camille-Muffat
☎ 02 35 68 20 20
piscinegrandquevilly.com

Quevilly loisirs



Qu'est-ce que c'est ?

Pour faciliter l'accès aux loisirs pour toutes et tous, la Ville a créé Quevilly Loisirs. Grâce à ce dispositif, chaque Quevillais **quel que soit son âge peut bénéficier d'une réduction immédiate de 10€ prise en charge par la Ville pour chaque inscription auprès d'une association.** Ces 10€ viennent donc en déduction du tarif préférentiel aux Quevillais déjà appliqué dans ces associations.

Quevilly loisirs permet également de bénéficier d'une entrée gratuite à la piscine par an. C'est donc à la fois une aide pour les associations, qui peuvent trouver plus d'adhérents quevillais et pour les Quevillais qui profitent ainsi plus facilement du large éventail d'activités sportives et de loisirs.

Comment ça marche ?

La réduction de 10€ est directement déduite du coût de la cotisation en remplissant un **formulaire auprès des associations lors de l'inscription, sur présentation d'un justificatif de domicile récent.** La Ville rembourse ensuite les associations.

Il est possible de bénéficier d'autant de réductions que d'adhésions. Ainsi, si vous ou votre enfant adhérez à deux associations, vous bénéficierez de 20€ de réduction, 30€ pour trois associations...

Vous recevrez un courrier pour bénéficier de l'entrée gratuite à la piscine après l'inscription.



INFORMATIONS PRATIQUES

Quevilly Loisirs
Service sport et vie associative
☎ 02 35 68 94 09

Les balades quevillaises

Découvrir la ville autrement

La Ville et la Maison de l'architecture de Normandie se sont associées pour proposer des balades patrimoniales pour découvrir la ville autrement. Des parcours ponctués d'étapes sont proposés pour comprendre la fabrication de la ville, son architecture, ses espaces publics...

Découvrez-les sur une carte disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, sur grandquevilly.fr/balade-quevillaise ou en scannant ce QRcode.



Des boîtes à livres

Il y a quelques années, l'association quevillaise Quevi'livres a créé deux « ruches à livres », un système d'échange et de don de livres solidaires pour tous, sur le principe des boîtes à livres. Une se situe à la Roseraie et l'autre au jardin St-Pierre, dans le Bourg. Vous pouvez donc venir y déposer ou prendre des livres mis à disposition par d'autres lecteurs.

En 2023, à l'issue de la récolte d'idées pour la ville votée ensuite par les habitants, dans le cadre des budgets participatifs, est apparu la volonté d'avoir plus de ce genre de boîtes de partage de livres en ville. Le projet est en cours de construction et de nouvelles boîtes vont apparaître dans plusieurs lieux dans le courant de l'année !



Les espaces seniors

Les espaces seniors

Être solidaire, bien vivre ensemble, ne pas se sentir seule, partager, échanger, rire, découvrir... en un mot, vivre !

Les espaces seniors accueillent les Quevillais de plus de 65 ans chaque jour de semaine.

Restauration

Un service de restauration est proposé aux adhérents des espaces seniors à partir de 12h (hormis à l'Espace Dormoy mais possibilité de déjeuner dans les autres espaces). Les inscriptions se font auprès des agents des espaces seniors. Les repas servis chaque jour sont confectionnés à Grand Quevilly, dans l'une des cuisines scolaires.

Ateliers et animations

Des animations se déroulent de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Elles sont très diverses, de la plus classique à la plus originale. Une boisson est servie dans l'après-midi.

En 2022, en partenariat avec ASEPT Normandie, la Ville et le CCAS proposent des ateliers pour apprendre à muscler sa mémoire. En été 2023, des ateliers numériques sont proposés.

Des conférences thématiques, des actions de prévention, des sorties et des voyages sont également proposés aux seniors par le CCAS.

Transport

Un agent de convivialité est chargé des transports des seniors pour la restauration dans les espaces. Il les accompagne également chaque semaine pour des besoins en courses ou se rendre au cimetière.

Inscription au 06 70 94 29 70.

Ligne d'écoute

Les usagers peuvent se signaler en tant que personne isolée au 02 35 68 93 61 pour être contactés pour prendre des nouvelles, échanger et répondre à des besoins éventuels.



Espace seniors Levis

Adresse : résidence du parc Levis, rue Thiers
Téléphone : 02 35 69 13 86

Espace seniors Delacroix

Adresse : place Eugène-Delacroix
Téléphone : 02 35 69 53 53

Espace seniors Cordonnier

Adresse : rue Georges-Guynemer
Téléphone : 02 35 68 21 67

Espace seniors Marx-Dormoy

Adresse : place Gabriel-Péri
Téléphone : 02 35 67 70 24

Renseignements et inscriptions

Téléphone : 02 35 68 93 61

CCAS
Hôtel de ville
Esplanade Tony-Larue
BP 206
76123 Grand Quevilly Cedex
☎ 02 35 68 93 61
ccas@grandquevilly.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Le théâtre Charles-Dullin

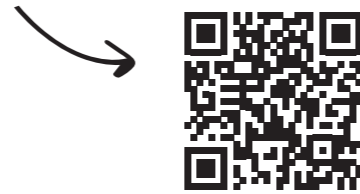


Le théâtre Charles-Dullin est une des plus grandes salles de spectacles de la région. Entre grands succès des théâtres nationaux, spectacles d'humour, concerts, danse et spectacles jeune public, l'équipe propose une programmation éclectique à tous les publics.

Le théâtre est actuellement fermé pour une rénovation totale. Réouverture prévue en 2026.

En attendant, l'équipe propose une programmation « hors les murs » dans d'autres lieux de la ville pour que l'offre culturelle ne s'arrête pas.

Plus d'infos et programmation sur dullin.grandquevilly.fr.



Autres lieux de culture et de loisirs

Le Zénith

Le Zénith de la Métropole Rouen Normandie accueille chaque année des artistes de renommée nationale et internationale au sein d'une salle d'une capacité de 7 000 sièges.

Le Parc expo

Juste à côté du Zénith, le Parc expo accueille et organise de grands événements tout au long de l'année tels que des salons et la foire de Rouen.



Les cinémas Pathé

Le multiplexe cinéma Pathé, l'un des plus grands de France, est composé de seize salles et compte plus de 3500 places. A la pointe des avancées technologiques, le multiplexe est équipé de salles IMAX et 4DX.

Ville solidaire

SOLIDARITÉ

DISPOSITIFS

- Action sociale et insertion - CCAS
- Des actions de prévention
- Une mutuelle pour tous
- Maintien à domicile
- Le vestiaire

Action sociale et insertion CCAS

Le CCAS à votre écoute

Les professionnels du CCAS accueillent les Quevillais du lundi au vendredi sur rendez-vous, pour les accompagner dans leurs difficultés au quotidien.

Écoute, orientation, conseil et accompagnement peuvent être apportés aux personnes rencontrant une difficulté sociale, financière ou professionnelle.

- Aide à l'ouverture des droits
- Aide contre le surendettement
- Aide à la gestion du budget
- Instruction de dossiers et demandes d'aides
- Aide aux démarches administratives
- Aide aux demandeurs d'emploi
- Aide à l'accès au numérique

L'action sociale du CCAS s'inscrit dans la complémentarité des aides d'État et du Département.

Sur le site de la Ville, vous trouverez des informations et des liens sur les principales aides et dispositifs.

Certaines démarches peuvent être effectuées en ligne via l'espace citoyen.

Toutes les situations sont étudiées sur présentation des justificatifs de ressources et de charges.



Accompagnement

Les travailleurs sociaux reçoivent les Quevillais lors de permanences pour :

- Apporter une réponse rapide à une difficulté ponctuelle (aide alimentaire, dette locative ou énergétique, rupture de droit, décès...)
- Établir une domiciliation dans le cadre de la législation pour permettre l'ouverture de vos droits et la réception de votre courrier

Les gestionnaires administratifs peuvent aider pour :

- Constituer les demandes d'aides financières pour la mobilité (permis, matériel à assistance électrique)
- Accompagner une démarche en ligne sur les sites publics (CAF, CPAM, Préfecture, ANTS...)
- Rédiger et mettre en forme un CV

Dispositifs

Microcrédit personnel

Accompagnement pour la demande de micro-crédit personnel, dans le cadre de projets d'insertion sociale ou professionnelle en partenariat avec l'UDAF.

AGIR ABCD

Cours de français tous les mardis matin sur inscription à l'accueil du CCAS.

Domiciliation

Domiciliation possible sous certaines conditions (lien avec la commune, situation familiale...).

SOFI

Ordinateurs, téléphone, imprimante et scanner sont à disposition pour les démarches d'emploi et administratives accompagnées par une conseillère.

Tous les matins de 9h à 12h. Accès libre.

Media Formation

Un accompagnement pour les démarches administratives en ligne (Pôle emploi, CAF, Carsat, inscriptions jeunesse...).

Tous les jeudis matins, à partir de 9h30 au SOFI.

Et aussi...

France Travail

Une antenne de France Travail (ex Pôle emploi) est présente sur Grand Quevilly.

Rue Fleury, contact au 3949.

La Mission locale

Une antenne de la Mission locale, qui accompagne les 16-25 ans à l'emploi et la formation, est présente dans les locaux de l'Espace jeunesse.

Rue des Martyrs-de-la-Résistance, contact au 02 79 37 10 80

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h-17h

CCAS
Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
Esplanade Tony Larue

☎ 02 35 68 93 61
ccas@grandquevilly.fr



Des actions de prévention

Des actions de prévention et de sensibilisation à la santé sont mises en œuvre au quotidien dans les établissements scolaires, les espaces seniors, la structure information jeunesse...

C'est le cas d'Octobre rose pour la prévention du cancer, d'événements tournés vers le sport, l'alimentation et le bien-être comme Santé vous bien, ou de colloques sur divers thèmes comme les enfants et les écrans, le harcèlement sur les réseaux sociaux, la parentalité...



Une mutuelle pour tous

Soucieuse de permettre un égal accès aux soins à tous les Quevillais, la Ville a conclu un partenariat avec la mutuelle Just, comme plus de 350 communes en France.

Cette mutuelle aux tarifs accessibles, locale et solidaire, peut être souscrite par tous les habitants, les salariés exerçant à Grand Quevilly, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les commerçants et professions libérales.



LA VILLE DE GRAND QUEVILLY
VOUS PROPOSE UNE MUTUELLE
ADAPTÉE À TOUS ET
ACCESSIBLE !

Ma mutuelle est
accessible à tous
et adaptée à mes
besoins !

INFORMATIONS PRATIQUES

Plus d'infos et prise de rendez-vous
au 0809 546 000 ou sur just.fr.

Des permanences sont ouvertes à tous
le vendredi au centre socioculturel
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Maintien à domicile



Un service public de proximité

La Ville et le CCAS sont attachés à prendre soin de la population vieillissante à travers plusieurs services.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du Centre communal d'action sociale (CCAS) est composé d'une équipe pluridisciplinaire au service des Quevillais de plus de 60 ans. Elle vous accueille, évalue vos besoins, vous conseille et vous offre un accompagnement personnalisé pour bien vieillir.

Bien vieillir à domicile

À partir de 60 ans, nos aides à domicile et auxiliaires de vie **interviennent jusqu'à 3 fois par jour**, entre 8h et 20h, selon vos besoins.

Elles assurent les missions suivantes :

- **l'entretien courant de votre logement** (repassage, ménage)
- l'aide à la **toilette**
- la préparation des **repas**
- **les courses** ou l'accompagnement lors de vos sorties.

Informations

Par téléphone :

02 35 68 93 61 (accueil du CCAS)
Lundi-vendredi : 8h30-12h / 13h-17h

Sur place :

En vous présentant au CCAS
au rez-de-chaussée de la mairie
Lundi-vendredi : 8h30-12h / 13h-17h

À domicile :

En fonction de vos besoins, une visite
à domicile peut vous être proposée.

CCAS

Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
Esplanade Tony Larue

☎ 02 35 68 93 61
ccas@grandquevilly.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Secours populaire et le Vestiaire

Une antenne du Secours populaire à Grand Quevilly

En 2024, la Ville a mis un local à disposition du Secours populaire de Seine-Maritime afin de permettre l'installation d'une antenne à Grand Quevilly.

Véritable association de terrain et de proximité, le Secours populaire agit sur plusieurs thématiques pour permettre aux personnes rencontrant des obstacles de les surmonter. Ils peuvent intervenir pour du soutien moral, de l'accès aux droits ou aux soins, de l'aide alimentaire et matérielle (vêtements, ...) que cela soit ponctuel ou sur la durée afin de permettre une émancipation.

A Grand Quevilly, des bénévoles accueillent les bénéficiaires le mardi et jeudi de 14h à 16h30. Il est également possible de venir y faire des dons notamment de vêtements neufs ou en très bon état.

Une boutique solidaire en libre-service est disponible avec vêtements, chaussures et nourriture à très petits prix.



Le Vestiaire

Le Vestiaire est un service organisé par le centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS) et destiné aux Quevillais qui ont besoin de dons de vêtements.

Le service fonctionne grâce à la générosité de Quevillais qui font des dons de vêtements directement sur place pendant les horaires d'ouverture mais aussi a des bénévoles qui font des permanences au local.

Les articles collectés sont des vêtements, chaussures et linge de maison, le tout propre et réutilisable.

Le bénéficiaire se voit remettre une carte à présenter à chaque venue au Vestiaire.

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires des permanences

Mardi et jeudi : 14h-16h30

Adresse

Groupe Post scolaire
80, rue de la République dans le Bourg

Contacts :

☎ 06 67 00 72 98

grand.quevilly@spf76.org

Le Vestiaire

Horaires

Mercredi : 8h45-11h45.

Modalités d'ouverture pendant les vacances scolaires auprès du CCAS.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire sur place avec votre attestation de droits CAF du mois précédent, votre dernier avis de non-imposition ou votre certificat d'hébergement.

Adresse

Avenue John-Fitzgerald-Kennedy
(près du n° 26 de l'immeuble Le Dauphiné)

CCAS (renseignements)

☎ 02 35 68 93 61

ccas@grandquevilly.fr

Lundi-vendredi

8h30-12h / 13h-17h

INFORMATIONS PRATIQUES

Ville durable et préservée

CADRE DE VIE

DISPOSITIFS

- Une ville durable
- Des actions citoyennes
- Une ville amie des animaux
- Déplacements à vélo
- Commerces, marché, foires à tout et entreprises
- Prévention des risques
- La réserve communale solidaire
- Sécurité et prévention

Horaires des parcs de la ville

8h-21h
du 1^{er} avril au 31 octobre

8h-18h
du 1^{er} novembre au 31 mars

Une ville durable

Grand Quevilly s'engage sur son territoire pour la préservation de la biodiversité, un enjeu essentiel pour l'avenir de la planète.

Gestion différenciée

Pour concilier qualité du cadre de vie et préservation de la nature, la gestion des espaces publics est adaptée à leurs spécificités (usages, emplacement, composition...), avec des méthodes et un rythme d'entretien différents.

Fleurissement

Le fleurissement de la ville est une priorité pour une ville « deux fleurs » au label Ville fleurie. Pour concilier le beau et le durable, la plantation de plantes vivaces (moins gourmandes en eau et en engrais) est désormais privilégiée.

Entretien durable

Depuis 2007, l'entretien des espaces publics de la Ville se fait sans produits phytosanitaires. Ils sont remplacés par des techniques naturelles comme le paillage, le désherbage à la main ou à l'eau chaude, les larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons...

La charte de l'arbre

L'arbre est incontournable à Grand Quevilly. Une enquête a été menée en 2022 sur la place de l'arbre à Grand Quevilly et la vision qu'en ont les habitants. Elle va permettre d'élaborer une charte de l'arbre, un outil de gestion et de préservation du patrimoine arboré de la ville.



Zones protégées

La Ville a créé trois espaces dédiés à la biodiversité ; la parcelle expérimentale au pied de l'hôtel de ville, la zone papillons (avec des végétaux semés pour attirer les papillons et donc d'autres espèces) et la parcelle aux grillons, pour préserver une espèce devenue rare dans la région.

Territoire engagé pour la nature

La Ville a obtenu le label Territoire engagé pour la nature qui valorise son engagement pour la biodiversité locale, sa préservation et l'éducation citoyenne à la nature.



Label climat/air/énergie

La Ville est engagée dans le label climat/air/énergie, dans son action vers une transition écologique. Il récompense le processus de management de la politique climat de la Ville et les actions qui en découlent.



Atlas de la biodiversité

La nature a une place importante à Grand Quevilly. Pour mieux la connaître et la préserver, un atlas de la biodiversité communale, le deuxième dans toute la Seine Maritime, a été réalisé avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CEN). Cet inventaire de la richesse de la faune et la flore locale est consultable sur le site de la Ville.

Végétalisation des cours d'école

Une réflexion a été menée durant le premier semestre 2021 - avec les enseignants, les parents d'élèves, les agents municipaux, les délégués départementaux de l'Education Nationale et le conseil des jeunes - pour imaginer les cours d'écoles de demain. Un cahier de préconisations a été rendu à la Ville par un cabinet d'architectes pour les futurs réaménagements de cours d'écoles. Une façon innovante de lutter contre les îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité. En 2024, c'est l'école Maryse-Bastie qui a bénéficié de cette transformation.

Vergers de collection

Un verger de collection a été créé au printemps 2021 à proximité des jardins familiaux. Le lieu compte une centaine d'arbres fruitiers dont plusieurs variétés d'abricotiers, de pêchers, de poiriers, de pommiers... Cette initiative permet de préserver et de développer la biodiversité dans un espace accessible à tous.

Tous au jardin

L'événement Tous au jardin, créé en juin 2022, est le rendez-vous des passionnés de jardin... et des autres ! Animations jardinage, troc de plantes, découverte de techniques plus vertes, de la grainothèque, musique et spectacle sont au programme.

Des actions citoyennes

La chasse aux déchets

Grand Quevilly a rejoint le mouvement du World Clean Up Day, journée mondiale dédiée au ramassage des déchets. Habitants, agents de la Ville et élus se retrouvent sur plusieurs parcours afin de collecter les déchets au sol avant de se retrouver dans un même lieu pour peser les sacs collectés et échanger sur les bonnes pratiques. À travers cet événement, la Ville renouvelle son engagement pour la préservation de l'environnement.

Rendez-vous le mercredi 25 septembre à 14h au parc des Provinces pour la prochaine édition.

La Roseraie, j'y tiens

Depuis quelques années, la Ville propose à ses habitants de découvrir les coulisses de la Roseraie et de participer à son embellissement aux côtés des jardiniers, en participant à son entretien. Au-delà du soin apporté à cet espace vert emblématique, cet événement permet d'en apprendre plus sur l'entretien des roses et des jardins.

Jardin partagé

Un jardin partagé a été créé en 2023 rue Edwin-Aldrin, avec un collectif d'habitants. Près de 100m² de terre sont à disposition des volontaires qui vont constituer une association.

Un deuxième jardin partagé, sur ce modèle, est en train d'être créé, dans le Bourg.



Défi zéro déchet

Pendant plusieurs semaines en 2022, une dizaine de foyers quevillais se sont prêtés au jeu d'un défi 0 déchet, dans le but de réduire au maximum leur production de déchets. Une synergie de groupe est née grâce aux réunions d'informations et atelier organisés pour eux. Le défi a été renouvelé avec de nouveaux participants début 2024.



Ecopâturage

Depuis 2016, l'entretien de plusieurs parcelles de la ville se fait sous forme d'écopâturage. L'été, plutôt que de procéder à la tonte, des chèvres et moutons broutent les terrains sous les yeux amusés des riverains.

Ruchers

Dans le bois Matisse et dans le cimetière, des ruches ont été installées par un apiculteur pour préserver les abeilles, insectes fondamentaux et menacés. Certaines appartiennent à la Ville et donnent du miel chaque année, dont une ruche pédagogique permettant d'expliquer le rôle essentiel des abeilles au public.

Refuges LPO

La Ville s'est engagée fin 2019 avec la Ligue de protection des oiseaux, faisant de la Roseraie et du Bois Matisse des « Refuges LPO ».



Cela implique des aménagements favorisant la biodiversité du lieu et des actions de sensibilisation pour les écoles et les promeneurs.

En 2024, plusieurs autres espaces verts de la ville devraient être labellisés « refuge LPO ».

Le fauchage

Pour favoriser l'ensemencement naturel et la biodiversité (notamment les insectes), la Ville privilégie la fauche tardive et lorsque les espaces sont tondus, ce n'est pas à ras, afin de laisser une hauteur suffisante aux insectes.

Une ville amie des animaux



Solidarité coup de pattes

En avril 2021, la Ville a mis à disposition de l'association Solidarité Coup de Pattes un local afin qu'elle intervienne à Grand Quevilly. L'association vient en aide aux propriétaires d'animaux dans le besoin avec notamment des dons de croquettes, des soins vétérinaires d'urgence ou des conseils pratiques. À travers cette démarche, la municipalité reconnaît le rôle important des animaux dans la lutte contre l'isolement.

Caniparc & aménagements canins

En juin 2021, le caniparc situé plaine Léon-Blum a ouvert pour accueillir les chiens et leurs propriétaires. En accès libre, il permet aux animaux de gambader en toute liberté et sécurité sur près de 2400 m². Le lieu est équipé de sacs à déjections et d'une fontaine à eau. La Ville met également à disposition des sacs à déjection dans de nombreuses rues ainsi que des « toutou park » pour les stationner à proximité des équipements publics.

Carte « J'ai un animal seul chez moi »

La Ville met à disposition une carte à garder sur soi pour protéger vos animaux restés seuls chez vous en cas de problème (accident, hospitalisation...). Au dos de la carte, les coordonnées de deux personnes de confiance à prévenir peuvent être ajoutées pour s'occuper de vos animaux en votre absence. La carte est distribuée lors de la cérémonie des nouveaux habitants avec ce document, à télécharger sur le site de la ville grandquevilly.fr ou à récupérer à l'accueil de l'hôtel de ville.



Déplacements à vélo

En piste

Plusieurs pistes cyclables permettent de sillonner la ville en sécurité pour les deux roues. Elles sont à retrouver sur la carte interactive du site et grandquevilly.fr et sur le plan ci-dessous.

Lovélo

Lovélo, le service de vélo de la Métropole est implanté à Grand Quevilly. Des parcs à vélos sont implantés permettant de stationner votre vélo près de chez vous. Des vélos en libre-service sont désormais disponibles partout en ville.

Stationnement

De nombreux arceaux pour stationner votre vélo en toute sécurité ont été installés un peu partout en ville. Vous pouvez ainsi effectuer vos déplacements quotidiens sans vous soucier de votre vélo une fois sur place.



Commerces, marchés, foires à tout et entreprises

Marchés et foires à tout

Marchés

Plusieurs marchés se tiennent chaque semaine :

- Le mardi et le vendredi matin place du Québec.
- Le samedi matin, place Delacroix.

Foires à tout

Cinq foires à tout sont organisées par la Ville tous les ans : sur la place du Québec, dans le Bourg, avenue des Provinces, place Delacroix et place De Lalande. Le calendrier annuel est à consulter sur le site Internet de la ville.

Journée du commerce de proximité

En partenariat avec la CCI, la Ville soutient les commerçants quevillais en organisant la journée nationale du commerce de proximité chaque année. **Pour 2024, rendez-vous le samedi 12 octobre.**

Cinq zones de commerces de proximité

La Ville encourage le commerce de proximité, qui s'organise autour de cinq pôles.

L'avenue des Provinces

Grande artère du centre ville, qui compte une trentaine de commerces, dont un supermarché.

La place du Québec

Située entre le centre-ville et l'avenue des Canadiens, elle compte une dizaine de commerces.

La place De Lalande

Tabac, boulangerie, coiffeur, presse, supérette... L'essentiel est présent place De Lalande.

Le Bourg

On trouve au Bourg une boulangerie, une supérette mais aussi une auto-école.

La place Delacroix

Autour d'un parking, abrités sous des arcades, une vingtaine de commerces sont présents.



Une grande zone commerciale

La zone commerciale du Bois Cany autour de la Sud III accueille plusieurs grandes surfaces alimentaires, des restaurants traditionnels et rapides ainsi que des dizaines de magasins allant du concessionnaire auto au pressing en passant par des enseignes nationales. Un grand multiplexe cinéma de 16 salles (dont une bénéficiant de la technologie IMAX) et un bowling sont aussi disponibles à proximité.

Entreprises

L'activité économique (entreprises, commerces) occupe 370 hectares à Grand Quevilly, soit 1/3 du territoire, principalement sur le parc d'activité du grand Launay et la zone industrielle. On compte quinze entreprises de plus de 100 salariés, qui emploient plus de 3 000 personnes.

Vous recherchez un commerce ? Un service ?

Rendez-vous sur le site de la Ville. Vous y trouverez un annuaire des commerces, entreprises et professions libérales.

www.grandquevilly.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Prévention des risques

À Grand Quevilly, la présence d'usines classées Seveso et la proximité de la Seine exposent la ville à ce que l'on appelle des risques majeurs : inondation, risques industriels, transport de matières dangereuses.

La Ville travaille donc au quotidien pour mettre en place des actions de prévention et d'information pour renforcer la sécurité civile. Des documents officiels d'information sur les risques majeurs sont édités par la Ville pour adopter la bonne conduite en cas d'incident ou pour présenter les risques, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

La Ville organise également des exercices selon différents scénarios en collaboration avec les entreprises et les services de l'Etat.

Avec « Face aux risques : les bons réflexes », la Ville vient à votre rencontre sur différents événements et vous propose ateliers et quiz afin d'acquérir les bons réflexes. Cette animation est aussi proposée à domicile pour en apprendre plus en famille ou entre amis. Ce temps convivial est animé par les membres de la réserve communale.

Systèmes d'alerte

Différents dispositifs d'alerte sont mis en place (sirènes, relais d'informations sur les supports de communication de la Ville...) et un système automatisé d'appels téléphoniques est également prévu en cas d'alerte. Ce système utilise les numéros de l'annuaire universel des pages blanches et jaunes. Pour les personnes qui sont sur liste rouge ou qui souhaitent renseigner un numéro de mobile, un formulaire d'inscription est disponible.

La Ville a reçu le « pavillon orange » pour toutes ces actions, une distinction attribuée par le Haut comité français pour la défense civile.



La réserve communale solidaire

En 2020 est née la réserve communale solidaire pour aider en cas de crise sanitaire, d'incident industriel ou naturel en assurant le soutien et l'assistance à la population.

Les réservistes, qui sont des habitants qui se sont portés volontaires, bénéficient d'une formation initiale à la suite de leur engagement puis d'exercices réguliers afin de rester opérationnels.

Les dizaines de volontaires qui composent la réserve communale solidaire ont déjà apporté leur aide durant la crise sanitaire ou lors d'aléas climatiques, participé à la collecte de biens pour l'Ukraine, la collecte de produits périodiques et bien d'autres missions solidaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le document d'information communal sur les risques majeurs et le guide familial de protection sont disponibles dans les publications municipales sur le site de la Ville.

Ces documents sont également disponibles à l'hôtel de ville.

Inscription au système automatisé d'appels en cas d'alerte dans les services en ligne sur grandquevilly.fr.

Le détail des différents systèmes d'alerte est à retrouver sur le site internet de la ville.

Pour accueillir à domicile un atelier « Face aux risques : les bons réflexes » contactez le service dédié au 02 32 11 56 36.



INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la ville grandquevilly.fr

www.grandquevilly.fr



Sécurité & prévention

Police municipale

La tranquillité et la sécurité sont au cœur des actions de la municipalité pour le quotidien des Quevillais. La Ville compte un service de police municipale et déploie des moyens pour s'assurer de la sûreté de ses habitants en lien avec tous les acteurs de la prévention, de la sécurité et de la tranquillité, notamment le commissariat de police nationale.

Des patrouilles sont organisées au quotidien dans les différents quartiers de la ville en véhicule, à vélo ou à pied, en compagnie du chien de la brigade canine. Les équipes vont également à la rencontre des habitants et des commerçants pour leur apporter conseil et assistance mais aussi faire de la prévention et aux entrées et sorties d'écoles pour veiller à la sécurité routière.

Vidéoprotection et vidéo-verbalisation

Pour assurer la surveillance de la ville, des caméras de vidéoprotection sont installées, particulièrement sur les places commerçantes, à proximité de stations de métro et aux entrées de la ville. Elles permettent de procéder à des contrôles de sécurité en direct mais aussi en différé pour vérifier des faits. Un système de vidéo-verbalisation permet également de verbaliser les infractions routières constatées à distance. Toutes les écoles de la ville sont également équipées d'un système de vidéosurveillance aux entrées. Depuis 2024, les images sont partagées en direct avec la police nationale, permettant une meilleure réactivité en cas d'incident.

Prévention de la délinquance

Pour prévenir la délinquance, la Ville dispose d'une procédure de rappel à l'ordre qui lui permet de convoquer toute personne dont le comportement serait fautif (absentéisme scolaire, incivilités, conflits de voisinage, tapage, abandon d'ordures...) après consultation du Parquet.

Un entretien avec le Maire ou un élu permet de rappeler aux contrevenants les règles et lois en vigueur. Si ce rappel n'est pas suivi d'effet, la Ville peut signaler ce comportement au procureur de la République.



Circulez en sécurité avec UMay

Pour permettre à chacun de se déplacer à pied en se sentant plus en sécurité, la Ville a déployé l'application UMay en 2024.

C'est une application mobile dont le but est d'agir contre le sentiment d'insécurité et lutter contre le harcèlement de rue. En téléchargeant l'application, vous pouvez partager votre trajet à une personne de confiance, signaler les dangers ou zones d'insécurité mais aussi retrouver des lieux sûrs (« Safe place ») dans lesquels vous réfugier au moindre problème. Les signalements sont transmis à la police municipale qui peut ainsi intervenir si besoin.



Tranquillité seniors

Des agents de police municipale organisent des ateliers dans les espaces seniors pour donner aux personnes âgées les bons réflexes en cas de danger. Ces moments d'échanges peuvent aussi se dérouler au domicile des seniors qui en font la demande à la police municipale.

Tranquillité vacances

Durant des vacances ou des absences de quelques jours, la Ville propose un dispositif gratuit de surveillance de votre logement par la police municipale sur simple demande.

Les patrouilles présentes sur le terrain surveillent les habitations et leurs alentours pendant la période demandée. S'ils détectent un problème, ils contactent les résidents du logement. Plusieurs passages sont effectués par semaine.

Rencontres de proximité

Dans toute la ville, les policiers municipaux viennent à votre rencontre pour vous apporter conseils et assistance.

Sécurité du domicile, démarchage abusif, sécurité routière, sécurité sur Internet... les policiers municipaux vous accompagnent pour adopter les bons réflexes.

Retrouvez les actualités et les conseils de la police municipale sur Facebook



INFORMATIONS PRATIQUES

Police Municipale
☎ 02 35 68 93 71
ou 06 89 81 80 68

Horaires du secrétariat :
Lundi-vendredi : 8h30-17h

*En cas de non-réponse
et en cas d'accident
ou de trouble à l'ordre
public, contactez la police
nationale au 17.*

Police Nationale
☎ 17

Inscription tranquillité vacances

Afin de profiter de ce service, un formulaire est disponible en ligne sur l'Espace citoyen ou directement au secrétariat de la police municipale situé à l'hôtel de ville.

La demande est à faire au moins une semaine avant le départ avec les documents suivants :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile récent





**Si vous souhaitez prendre rendez-vous
avec un élu, vous pouvez le faire directement
dans l'espace citoyen sur le site Internet de la Ville.**



**Retrouvez-y aussi de nombreux services en ligne
et l'actualité de la Ville :**

www.grandquevilly.fr

Suivez en direct l'actualité de la Ville sur la page Facebook :

Ville de Grand Quevilly

et sur Instagram :

@grand.quevilly

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h-17h

Vendredi : 8h30-12h / 13h-16h30

COORDONNÉES

Esplanade Tony-Larue

76120 Grand Quevilly

☎ 02 35 68 93 00

mairie@grandquevilly.fr